

## PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION - BTS 2<sup>ème</sup> année Année scolaire 2023-24

### ▲ Etape 1 : PRENDRE CONNAISSANCE DU DOSSIER D'INSCRIPTION

• Fiche de Réinscription : ci-jointe

• Et pour les autres documents, directement sur le site internet : [www.carcado-saisseval.com](http://www.carcado-saisseval.com)

En bas de la page d'accueil : espace « INSCRIPTIONS », puis « INSCRIPTION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

- Règlement Intérieur
- Règlement Financier et autres documents financiers
- Charte informatique
- Fiche RGPD
- Fiche Médicale-Inclusion

### ▲ Etape 2 : REMPLIR ET COMPLÉTER VOTRE DOSSIER

Seuls les dossiers complets, avec toutes les pièces nécessaires, seront traités

- Fiche de Réinscription signée
- Pour les étudiant(e)s en situation de handicap / problème de santé / à besoin particulier : fiche Médicale-Inclusion
- Pour les étudiant(e)s de nationalité étrangère : extrait de naissance traduit en français, une copie du passeport, une copie de la carte de séjour en cours de validité
- Pour les étudiant(e)s bénéficiant du TARIF 2 : fiche Détermination Tarif signée (avec la copie du dernier avis d'imposition)
- Pour les étudiant(e)s boursier : notification de bourse

**UNIQUEMENT** en cas de changement concernant le payeur de la scolarité (changement de situation familiale, changement de coordonnées bancaires...) ou pour un changement de payeur : contacter le service de la Comptabilité [comptabilite@carcado-saisseval.com](mailto:comptabilite@carcado-saisseval.com)

### ▲ Etape 3 : TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER ET VERSER OBLIGATOIREMENT LES ARRHES

Pas de prélèvement automatique, vous devez effectuer le versement

**AVANT LE 07 AVRIL 2023**

• L'INTÉGRALITÉ DU DOSSIER DOIT ÊTRE, SOIT :

- Scanné puis envoyé par email : [reinscription@carcado-saisseval.com](mailto:reinscription@carcado-saisseval.com)
- Rendu en main propre à Mme MEUNIER

• LE RÉGLEMENT DES 300,00€ D'ARRHES DOIT ÊTRE EFFECTUÉ, SOIT :

- Par chèque à l'ordre de « CARCADO-SAISSEVAL » : **ce chèque sera encaissé fin juin 2023**
- Par CB en vous connectant sur le site : [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com) avec vos identifiants (procédure de paiement ci-jointe)
- En espèce : directement auprès du service Comptabilité

**Pour que la réinscription soit possible, vous devez être en règle avec la comptabilité pour l'année en cours.**  
**En cas de difficultés financières, prendre rdv immédiatement avec le service Comptabilité.**